



PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex



Forvis Mazars SA
45 rue Kléber
92300 Levallois-Perret

ICADE SA

Attestation du commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225 115 4 du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice le 31 décembre 2025

ICADE SA
1 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
92800 PUTEAUX

À votre Assemblée générale,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225 115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, figurant dans le document joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Directeur Général. Il nous appartient d'attester de ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif de formuler une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes tels que les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. En conséquence, nous n'avons pas effectué nos travaux dans ce seul objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 2 241 955 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Levallois-Perret, le 13 mai 2026

Les commissaires aux comptes,

PricewaterhouseCoopers Audit

Forvis Mazars SA





Lionel Lepetit

Claire Gueydan-O'Quin



ATTESTATION DES RÉMUNÉRATIONS PRÉVUE À L'ARTICLE L. 225-115-4° DU CODE DE COMMERCE

Le montant global des sommes versées (rémunérations directes ou indirectes) aux cinq personnes les mieux rémunérées de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ressort à la somme de 2 241 955 €.

A Puteaux, le 26 mars 2026

A handwritten signature in black ink, appearing to be "NJ", is positioned above the name of the signatory.

Nicolas Joly

Directeur Général

ICADE

Société anonyme au capital de 116.203.258,54 € - 582 074 944 RCS Nanterre

Siège social : 1 avenue du Général de Gaulle, 92800 Puteaux

Adresse postale : Tour HyFive, 1 avenue du Général de Gaulle, CS 80472, 92074 Paris La Défense Cedex

Tel : 01 41 57 70 00 - www.icade.fr

Siret 582 074 944 01237 - APE 6820B - n° TVA intracommunautaire FR 95 582 074 944

Titulaire de la carte professionnelle « Gestion Immobilière » et « Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce », n° CPI 7501 2015 000 002
045 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France - Non réception de fonds - Garant CEGC, 59 avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris